



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20241801-02

Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

AR Prefecture

063-200070712-20240118-DBC20240118\_02-DE

Publié le 26/01/2024

Publié le 26/01/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 Janvier 2024 à 13H

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 11 Janvier 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 Janvier 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Bernard VIGNAUD, Christophe DOS SANTOS.

#### Membres du Bureau absents excusés :

Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Jean Eric GARRET, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Chantal CHASSANG, Claude GOUILLON-CHENOT, Thomas BARNERIAS, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Ludovic DASSAUD.

#### Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Rachel BOURNIER

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME DE REHABILITATION GROUPEE  
2024- SPANC

Rapporteur : Thomas Barnerias

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

**Vu** la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président ;

**Vu** la délibération n°20181108-27 en date du 8 novembre 2018 portant création et adoption des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne ;

**Vu** la délibération n°20200917-18 en date du 17 septembre 2020 portant la modification des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne.

**Considérant** que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme apporte des aides financières aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif polluantes, dans le cadre de programmes d'opérations groupées ;

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

16

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix  
délibératives : 1

Total votants : 15

## AR Prefecture

063-200070712-20240118-DBC20240118\_02-DE

Reçu le 26/01/2024

Publié le 26/01/2024

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ;
- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 22 000 euros du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour une opération groupée de réhabilitation de 11 installations d'assainissement non collectif (soit 2 000€ maximum par installation).
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



TOTAL VOTANTS : 15

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 15

Abstentions :

Membres du Bureau présents : 16

Pour : 15

Contre : 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Représentés : 1

Non participation : 1 (Bernard Lorton)